

CENTRE SOCIAL PROTESTANT – NEUCHÂTEL

Rue des Parcs 11

Case postale 233

2002 Neuchâtel 2

Tél. 032 886 91 00

e-mail: csp.neuchatel@ne.ch



Communiqué de presse

Aides financières pour les personnes et les familles en situation difficile en raison de la crise sanitaire du COVID-19.

La crise du coronavirus touche de plein fouet des personnes et familles dont la situation financière était déjà précaire auparavant. A l'instar des autres Centres sociaux protestants de Suisse romande et d'autres œuvres d'entraide du canton de Neuchâtel, le CSP Neuchâtel fait partie des partenaires choisis par la Chaîne du Bonheur pour apporter un soutien financier aux plus démunis de notre région dans ce contexte.

Ce nouveau dispositif est applicable de manière exceptionnelle et temporaire durant la crise du coronavirus. Il permet à toute personne ou famille du canton de Neuchâtel qui fait face à de graves soucis financiers de faire appel à un fonds d'aide d'urgence alimenté principalement par la Chaîne du Bonheur.

L'aide apportée est subsidiaire à celles fournies par la Confédération et les cantons. Elle ne concerne pas les personnes qui sont en droit d'obtenir un soutien financier des services sociaux (GSR) ou qui bénéficient déjà d'un soutien d'une œuvre d'entraide (par exemple Caritas, Croix-Rouge, Pro Senectute ou Pro Infirmis).

Cette prestation extraordinaire est destinée aux personnes et familles dont l'équilibre financier était déjà précaire et dont la situation s'est péjorée avec la crise actuelle et qui n'ont pas la possibilité d'obtenir rapidement une aide financière publique pour compenser une absence ou une perte de revenu. Elles peuvent percevoir une aide directe pour les soutenir de manière ponctuelle, après analyse rapide de leur situation. Le montant de l'aide est limité et varie en fonction de la taille du ménage et du besoin avéré.

Pour solliciter cette aide d'urgence, se munir des justificatifs relatifs à sa situation financière actuelle et s'adresser à notre permanence téléphonique sociale :

Mardi matin, jeudi matin et vendredi matin, de 08h30 à 11h30

Tél. 032 886 91 00

Tout en restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos cordiaux messages.

Neuchâtel, le 20 avril 2020

Pierre Borer, directeur du CSP
du canton de Neuchâtel